



Reclamation de ma catégorie socio professionnelle

Par **franciskaman**, le **09/01/2015** à **10:32**

Salut au forum...!

j'expose le non respect des accords contractés avec mon employeur, il a été établi par la commission tripartite un procès verbal qui m'octroyait la 6eme cat éch.A au lieu de la 4eme cat éch.B avec pour prise d'effet immédiat.

Voila plus de 2 ans que mon employeur ne veut pas appliquer cette décision bien que lui même soit signataire.

J'aimerais savoir quelle démarche entreprendre et quelle manque à gagner cela me cause

Par **P.M.**, le **09/01/2015** à **16:28**

Bonjour,

Vous parlez de commission tripartite, il faudrait savoir si vous êtes sous contrat de droit privé ou sous statut de droit public mais si l'employeur ne veut pas respecter vos droits, il n'y a qu'un recours devant la Juridiction compétente qui puisse l'y obliger...